

Téléthon



Les associations estrésiennes et la municipalité ont prévu de s'associer au profit du Téléthon le samedi 3 décembre. Au programme :

- à la salle André Cauchy : tir au bouchon avec le Collectif 1026 de 14h à 17h, 1€ les 3 flèches
- sur le parking à côté de la salle des fêtes : activités récréatives et sportives avec l'APE pour les enfants de 14h à 16h30, tarif 3€ pour une participation illimitée
- une marche au départ d'Estrées (place Clovis Pintiaux), départ à 14h30, tarif 5€ avec une boisson et une crêpe (gilet fluo obligatoire)

Bar et petite restauration assurés à la salle des fêtes André Cauchy

Vous pouvez également venir déposer vos dons à la mairie dans l'urne qui sera disponible jusqu'au lundi 5 décembre. Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon. La remise du chèque de don au profit du Téléthon sera faite en fin d'après-midi à la salle des fêtes André Cauchy.

Ils ont besoin de nous pour faire progresser la recherche médicale, pour trouver les thérapies adaptées contre les myopathies et les maladies neuromusculaires. Mobilisons-nous ! Pour tout don par chèque, un reçu vous sera transmis. Ce don pourra être déduit de vos impôts. Par exemple : Pour un chèque de 30€, vous récupérez 66 % de ce montant, soit 20€. Nous comptons sur votre générosité.

Octobre rose

La municipalité et les associations se sont mobilisées à l'occasion d'Octobre Rose. La marche réalisée avec le Collectif 1026 et la tombola lors du repas des aînés ont permis de collecter 451 €. Merci à tous les généreux donateurs.

Le secrétariat du Père Noël ouvre ses portes à la mairie !

Tu peux y déposer ta lettre dès le 5 décembre. Il est important que tu indiques sur ta lettre, ton prénom, ton nom et ton adresse. Ma botte sera accrochée au secrétariat de la mairie jusqu'au 17 décembre. J'attends ta lettre avec impatience !



PLU

Le PLU de la commune est actuellement en cours de révision. Le rapport de présentation : Diagnostic et état initial de l'environnement est consultable en mairie aux horaires d'ouverture.



Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 décembre**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées

Tél : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr
www.estrees.fr



AGENDA

Décembre 2022

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4
			Ramassage des recyclables Permanence de l'assistante sociale Mairie 14h30 à 16h00		Mairie fermée Téléthon	Cérémonie commémorative 11h00 Place de la mairie
5	6	7	8	9	10	11
Médiathèque : 16h00 à 18h30		Ramassage des verres	Ramassage des recyclables Food Truck	Balayage des rues	Mairie ouverte 9h15 - 11h45	Fête de Noël avec l'APE Salle André Cauchy 15h00
12	13	14	15	16	17	18
Médiathèque : 16h00 à 18h30		Distribution de brioches aux enfants	Ramassage des végétaux et des recyclables	Repas de Noël à la cantine Pas de garderie à l'école le soir	Mairie fermée Gouter et distribution des colis aux aînés 14h30 - Salle André Cauchy	
19	20	21	22	23	24	25
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des recyclables		Mairie fermée	Noël
26	27	28	29	30	31	
Médiathèque fermée	Mairie fermée le matin, ouverte l'après-midi	Mairie fermée le matin, ouverte l'après-midi	Ramassage des recyclables	Mairie fermée le matin, ouverte l'après-midi	Mairie fermée	

Mairie – Ouverture de fin d'année :

La mairie sera exceptionnellement fermée tous les samedis de décembre à l'exception du 10 décembre. Les horaires habituels reprendront à partir du lundi 2 janvier 2022. Les horaires d'ouverture seront modifiés la semaine entre Noël et le jour de l'An.

Eclairage public

Dans le contexte actuel, la municipalité a fait le choix de la sobriété énergétique au niveau de l'éclairage public pour les fêtes de fin d'année. Les décorations de Noël seront réduites et recentrées sur le centre du village. En revanche, et pour des raisons de sécurité, le maintien de l'éclairage public a pour le moment été retenu.

Permanences de Charles Beauchamp et Maryline Lucas

Les permanences ont lieu de 18 à 19 h. Pas de permanences pendant les fêtes de fin d'année.

7 décembre 2022	Monchecourt	Mairie
14 décembre 2022	Dechy	Mairie – Bureau des adjoints
21 décembre 2022	Arleux	Café de l'In Sensée – 34 rue de la Chaussée

Travaux en cours dans la commune

Les travaux de réfection de la toiture de la mairie qui n'était plus étanche, avec isolation des combles se poursuivent en cette fin d'année. Les travaux sur la partie arrière de la mairie se terminent. C'est le parking avant qui sera prochainement neutralisé pour un mois (selon les conditions météo).

Cérémonie d'hommage

L'hommage solennel aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, organisé par la section des anciens combattants d'Estrées et la municipalité aura lieu le dimanche 4 décembre à 11h00. Rassemblement à 10h45, place de la mairie. A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera servi à la mairie.

Cérémonie des vœux du Maire

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 14 janvier à 16h30 dans la salle des fêtes André Cauchy (ouverture des portes à partir de 16 h). Le diaporama retraçant l'année échue y sera projeté. Nous vous attendons nombreux !

CMJ - Assos des jeunes – Relance du CMJ

Suite à la réunion d'informations du 19 novembre dernier, il a été décidé de relancer le Conseil Municipal des Jeunes sous une forme différente. Les jeunes estrésiens âgés de 10 à 18 ans intéressés pour intégrer le CMJ doivent adresser en mairie une lettre de candidature avant le 31 décembre 2022. Plus d'élection ! Pas besoin d'un roman ! Il s'agit juste de se présenter et d'expliquer pourquoi on veut intégrer le CMJ. Le jeune a une âme d'artiste et souhaite candidater par une présentation artistique : aucun souci ! Les candidatures seront étudiées par M. Le Maire et les référents du CMJ. Les jeunes se feront remettre un acte d'engagement lors de la cérémonie des vœux du Maire.

L'engagement dans le CMJ représente un engagement citoyen pour un an.

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur le CMJ, vous pouvez nous contacter par mail sur : conseiljeunes@estrees.fr.

En complément, nous travaillons actuellement à la relance de l'association des jeunes. Des informations vous parviendront prochainement.

Médiathèque

La médiathèque sera fermée pour les fêtes de fin d'année le 26 décembre et le 2 janvier. Réouverture le 9 janvier 2022.

Claire Lefebvre – Fleurs pour les fêtes de fin d'année

Pour les fêtes de fin d'année, Claire Lefebvre fleurs et créations vous propose un large choix de créations pour tous les goûts et toutes les bourses ! Jetez un œil sur sa page Facebook « claire lefebvre fleursetcréations » ou contactez-la au 06 25 55 03 58. Retrouvez-la au marché de Noël de Férin, les 3 et 4 décembre après-midi et de Lambres lez Douai les 9, 10 et 11 décembre !

Cantine et garderie

Nous vous rappelons que les réservations de garderie se font exclusivement sur le site INOE.

Il n'y aura pas de service de garderie, le vendredi 16 décembre au soir, jour des vacances de Noël. Etant donné la fermeture de la mairie début janvier, pensez à réserver vos repas pour le jour de la rentrée des classes de janvier, via le site INOE, avant le jeudi 29 décembre 2022.

Le traditionnel repas de Noël de la cantine aura lieu le 16 décembre. Tous les enfants y sont conviés sous réserve d'inscription sur INOE.

Balayage des rues

Un balayage des rues du village sera réalisé le vendredi 9 décembre. Nous vous demandons donc de ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée ou à cheval sur la bordure du trottoir afin de permettre le nettoyage des fils d'eau. En cas de gel ou de neige, le nettoyage ne sera pas réalisé.

Colis des aînés

Un goûter sera offert à nos aînés de plus de 65 ans, par la municipalité, le samedi 17 décembre à partir de 14h30, à la salle des fêtes André Cauchy, au cours duquel sera remis leur colis de Noël. Une invitation personnelle leur sera adressée ainsi qu'un coupon de réponse à retourner au plus vite.

Distribution des brioches

Les enfants de 2 ans à 16 ans, non scolarisés à Estrées doivent s'inscrire en mairie avant le vendredi 9 décembre. La distribution se fera en mairie le mercredi 14 décembre de 9h15 à 12h00. Pour les enfants scolarisés à Estrées, la distribution se fera lors des fêtes de Noël, le dimanche 11 décembre.

APE – Fête de Noël

Dimanche 11 décembre, l'APE, le Conseil Municipal et l'équipe enseignante vous invitent à fêter Noël à la salle des fêtes André Cauchy. Ouverture des portes à 15h pour assister aux chants de Noël interprétés par les enfants de l'école. Viendra ensuite un joli conte de Noël pour terminer par l'arrivée tant attendue du Père Noël. Buvette et petite restauration sur place.

Les gourmands pourront également récupérer leur commande de chocolats.

Food Truck

Le Food truck « Au plaisir » sera sur notre commune le jeudi 8 décembre en soirée. Il s'installera sur le parking avant de la mairie. N'hésitez pas à réserver par avance au 06 17 63 50 56.

Assemblée générale de l'association « Le village Estrées vert »

L'association « Le village Estrées vert » reprogramme une assemblée générale le vendredi 02 décembre à 18h30 à la mairie. Malgré un contexte social et économique perturbé, il est important de ne pas oublier les enjeux environnementaux qui se dressent devant nous. La volonté de changement est présente dans tous les esprits mais ce n'est parfois pas simple d'agir seul.

L'association est là pour que vous puissiez partager vos idées et vous aider à les concrétiser. Même si votre participation ne peut être que ponctuelle, nous comptons sur vous. Nous sommes à l'écoute de toutes les initiatives. Un verre de l'amitié vous sera proposé à l'issue de la réunion.